

# SOMMET ÉCONOMIQUE RÉGIONAL SLSJ

## MÉMOIRE

*La renaissance d'une filière industrielle de prestige : la fourrure boréale et sa contribution au développement régional et québécois*

Présenté par :



Milu nemetatau  
**Forêt modèle**  
du Lac-Saint-Jean

*Ensemble vers une industrie du milieu forestier !*

### **Forêt Modèle du Lac-Saint-Jean**

1209, boul. Sacré-Cœur, C.P. 102

St-Félicien, QC

G8K 2R5

Serge Harvey,

Directeur général

Tél.: 418-679-2100, poste 2206

Cel.: 418-815-7821

Courriel: [serge.harvey@fmlsj.ca](mailto:serge.harvey@fmlsj.ca)

Document transmis le 1er avril 2015

## 2. Présentation de Forêt Modèle du Lac-Saint-Jean

Forêt modèle du Lac-Saint-Jean (FMLSJ, projet principal de l'Agence de développement des communautés forestières ilnu et jeannoise), est un partenariat de recherche et développement fondé en 2007, entre les MRC Domaine-du-Roy et Maria-Chapdelaine et la communauté de Mashteuiatsh (Pekuakamiulnuatsh Takuhikan). Sa mission est d'explorer les meilleures façons de mettre en valeur l'ensemble des ressources forestières afin d'assurer des moyens d'existence durable pour les communautés dépendant de la forêt. De façon complémentaire et dans le respect des principes du développement durable, FMLSJ vise à favoriser une gestion durable et intégrée des ressources et du territoire, et à partager les connaissances par le réseautage et l'établissement de partenariats externes productifs.

FMLSJ occupe dans l'ensemble des acteurs du développement forestier un rôle unique : celui d'ouvreur de piste, d'explorateur de nouveaux sentiers de mise en valeur de l'ensemble des ressources de la forêt. Elle favorise aussi la cohabitation et la coopération dans le développement du territoire commun aux deux communautés. Elle encourage la pensée originale, en dehors des schémas traditionnels, le développement endogène misant sur les retombées les plus locales possible. Elle agit en amont des autres organismes de développement qui accompagnent la mise en œuvre des résultats de ses projets de recherche et développement, et en collaboration avec un réseau étendu de partenaires tel les institutions d'enseignement, les centres de recherche appliquée, les acteurs du développement durable; elle propose des opportunités de nouveaux créneaux, de création de produits innovants, de changement de vision de la forêt, de modèles d'affaires, toujours en faveur des collectivités forestières dont dépend la plus grande partie de l'occupation dynamique des territoires qu'on appelait jusqu'ici régions ressources mais qui sont souvent plutôt des régions au cœur du développement du Québec contemporain.

L'organisme existe depuis 2007 et a réalisé jusqu'ici une soixantaine de projets dans des domaines divers, portant notamment sur les moyens d'existence durable, les ressources forestières ligneuses, les produits forestiers non ligneux (plantes médicinales ilnu, champignons forestiers, petits fruits et autres), les ressources fauniques et la biodiversité, et les ressources patrimoniales et touristiques. L'expertise de FMLSJ repose essentiellement sur sa capacité de mobilisation et de stimulation du milieu, sur le travail en équipe et l'innovation. L'équipe de direction confie la réalisation de ses projets en impartition aux meilleures ressources disponibles, en privilégiant d'abord l'expertise locale, et effectue la supervision et la gestion des dits projets.

- ✚ Le mémoire est rédigé au nom d'une organisation : L'Agence de développement des communautés forestières ilnu et jeannoise, qui est l'entité légale chapeautant Forêt modèle du Lac-Saint-Jean.
- ✚ Les secteurs d'activité économique concerné par les activités de l'organisation : la forêt et le tourisme.
- ✚ Le territoire visé est celui de Forêt modèle du Lac-Saint-Jean (voir carte jointe en annexe 1)

### 3. Résumé du projet

L'industrie de la fourrure a été la première de la Nouvelle-France et a constitué durant près de quatre siècles un des fleurons économiques du Québec. Cependant, depuis une trentaine d'années, on assiste à une rapide disparition de cette industrie chez nous, avec la perte de richesse et d'expertise conséquentes. Pourtant, les marchés pour les produits de la fourrure sont en hausse importante, notamment en Asie et en Russie, grâce à l'émergence de classes moyennes et aisées dans les pays nouvellement industrialisés.

Nous avons présentement sur notre territoire des entrepreneurs reconnus et dynamiques prêts à tirer parti de cette opportunité. Il ne faut pas laisser passer cette chance unique de diversifier et de consolider notre base industrielle, de créer de nombreux emplois de qualité et de la richesse collective, tout en se positionnant comme un centre d'excellence en apprêtage, en design et en commercialisation de produits haut de gamme issus de la fourrure boréale, une ressource écologique, renouvelable et durable. Autour du maître d'œuvre se sont regroupés les principaux intervenants locaux du secteur, entrepreneurs, développeurs économiques, trappeurs, ministères et autres, afin de mobiliser l'ensemble des ressources nécessaires à la réussite du projet.

Nous proposons la mise en place d'un pôle de compétitivité dans le domaine de la fourrure boréale, dont l'ancrage sera une grappe industrielle intégrée et extrêmement compétitive. Celle-ci devrait se baser sur les entreprises existantes, d'abord du Saguenay-Lac-Saint-Jean, (c'est-à-dire Nature 3M de Normandin, plus gros apprêteur de fourrures au Canada, René Robertson Fourrures, de Mashteuiatsh, qui compte sur 6 générations d'excellence en approvisionnement, sélection et transformation de la fourrure, et Fourrures Ilnu de Mashteuiatsh, un réseau intégré de négociants en fourrure dans certaines communautés et autres régions du Québec), mais aussi par la suite sur des acteurs du reste du Québec et même d'autres provinces ou territoires, en consolider la compétitivité et les infrastructures, tout en augmentant la base industrielle déjà en place. On vise à développer deux gammes de produits innovants et de haute qualité : une gamme industrielle, et une autre basée sur les traditions ancestrales des ilnu et des autres communautés autochtones. La naturalisation est aussi un des volets de cette industrie à privilégier, car certaines entreprises existantes sont déjà très actives dans ce domaine et la demande, notamment du côté des clients asiatiques et de l'industrie du cinéma et du tourisme, est robuste et rentable.

Pour réussir la mise en place de ce pôle de compétitivité, les promoteurs devront pouvoir compter sur les conditions essentielles suivantes :

- ✚ Une action concertée de l'ensemble des différents acteurs au dossier, en premier lieu les entreprises du secteur
- ✚ L'assurance d'un approvisionnement durable et distinctif en fourrures boréales
- ✚ Des installations d'apprêtage et de transformation de haute qualité et productives
- ✚ Une main d'œuvre qualifiée et performante
- ✚ L'élaboration et l'application de normes éthiques et environnementales exemplaires à l'échelle mondiale
- ✚ Une stratégie et des infrastructures de recherche et développement sur tous les aspects du pôle
- ✚ Le développement de collections haut de gamme dans deux domaines : une collection basée sur les pratiques ancestrales autochtones, et une autre utilisant les technologies les plus nouvelles d'apprêtage et de transformation, lesquelles devront être appuyées par une stratégie de commercialisation ultra compétitive
- ✚ Des mesures de stimulation et d'appui aux designers et autres créateurs québécois du domaine
- ✚ Des appuis financiers substantiels pour soutenir les différents aspects du pôle.

## 4. Les éléments de réflexion sur les thèmes soulevés au cahier de consultation :

### 4.1 Thème 1 – Renforcer les conditions de succès

4.1.1 Sur quels atouts et leviers économiques énoncés dans le cahier de consultation les intervenants régionaux devraient-ils miser en priorité?

- **Diversification de notre assise économique en appuyant le développement des PME existantes et en favorisant le développement de nouvelles;**

L'économie du Saguenay-lac-Saint-Jean est historiquement appuyée sur la grande entreprise utilisatrice de nos ressources naturelles : l'énergie hydroélectrique et la forêt principalement, servies par un accès maritime aux marchés mondiaux d'exception. Nul doute que ces entreprises ont été créatrices de richesse et de bien être pour la région et le Québec.

Bien que ces entreprises demeurent des piliers de notre économie, la mondialisation des marchés et du capital ont fragilisé nos assises économiques autrefois dominantes. Il est devenu impératif de réussir une véritable diversification de notre base économique tant sur ses fondements, les ressources naturelles, que la structure même des entreprises. En effet, leur caractère monolithique en raison de leur taille et, par voie de conséquence, leur omniprésence dans l'économie régionale nous rend particulièrement vulnérables aux problèmes conjoncturels et aux modifications structurelles de l'économie en cours. Les récents événements touchant l'industrie du papier nous démontrent l'urgence d'investir dans des industries au potentiel véritable de diversification.

Le développement de nouvelles PME et le soutien du développement de celles existantes est, de notre point de vue, l'avenue la plus réaliste et la plus porteuse; cette stratégie est par ailleurs susceptible d'enraciner le développement dans chacune des communautés de la région, petites ou grandes et ainsi favoriser l'occupation dynamique du territoire. Des formules novatrices telles l'entrepreneuriat corporatif (à l'exemple de la Société de l'Énergie Communautaire et ses projets de mini centrales...) ou encore des coentreprises ou des coopératives permettraient une contribution du plus grand nombre à cet effort de développement.

La mise en place d'un **pôle de compétitivité sur la fourrure boréale**, par la création d'une grappe industrielle intégrée, est une avenue pour concrétiser cette vision. Forêt Modèle du Lac-Saint-Jean est le promoteur de la mise en place de ce pôle d'excellence.

- **Mise à profit de nos ressources naturelles, dont fait partie la fourrure, sur des bases durables et en partenariat avec les Premières Nations;**

Diversifier nos bases économiques peut vouloir aussi dire mettre en valeur nos ressources inexploitées ou sous-utilisées; jusqu' à l'effondrement de l'industrie de la fourrure à la fin des années '80, le Canada produisait entre trois millions et cinq millions de peaux naturelles (par trappage) annuellement. Il s'en prélève aujourd'hui moins de 750,000 malgré une demande mondiale et des prix en forte croissance; le Québec ne fournit guère plus de 10% de cette offre canadienne. À l'évidence nous manquons d'opportunisme, pour dire le moins, surtout si l'on considère les avantages comparés du Québec et du Canada dans ce créneau.

Par ailleurs, cette mise en valeur d'une de nos ressources naturelles sous-exploitées présente une occasion unique de développer des partenariats profitables à tous avec les Premières Nations. La communauté de Mashteuiatsh est déjà un de nos partenaires et sa contribution ouvre des portes avec d'autres communautés autochtones du Québec, confirmant ainsi cet intérêt.

**N.B. :** Vous pourrez trouver à la fin du présent mémoire la liste provisoire des entreprises, communautés et organismes qui appuient le projet. Nous pouvons au besoin vous fournir les résolutions ou lettres d'appui correspondantes.

#### 4.1.2 Comment peut-on stimuler davantage l'entrepreneuriat et faciliter l'essor des PME innovantes dans la région?

- **Formation d'une main d'œuvre qualifiée;**

De manière générale, une main d'œuvre qualifiée est souvent l'intrant majeur et stratégique pour le développement des PME. Tel qu'exprimé précédemment, notre champ d'intérêt est l'industrie de la fourrure boréale; le renouveau de cette industrie est particulièrement tributaire de la formation d'une main d'œuvre qualifiée pour soutenir les projets des promoteurs du domaine. Par ailleurs, le temps presse puisque l'expertise se perd rapidement dans des fonctions clés tel le classement des peaux, l'apprêtage ou encore la transformation en produits finis voir même l'élevage d'animaux à fourrure selon des pratiques exemplaires.

L'intérêt manifesté par le Cégep de Saint-Félicien, en particulier, pour développer une formation adaptée et diplômante pour les besoins des entreprises de ce secteur est un atout indispensable pour la renaissance d'une industrie de la fourrure viable et évolutive.

- **Soutien à l'innovation des PME notamment en mettant à profit les institutions d'enseignement supérieur de la région;**

La mise en place d'une nouvelle PME est une tâche difficile qui demande quantité d'énergie, d'investissements et de détermination de la part de l'entrepreneur. Innover est

un défi additionnel qui repose avant tout sur la passion et la créativité. Pour la majorité des PME, la véritable innovation est souvent inaccessible en raison des ressources financières et humaines requises. Pourtant, le potentiel de créativité des petites et moyennes entreprises est très élevé et inhérent à l'entrepreneuriat lui-même. En effet, la bougie d'allumage d'une nouvelle entreprise ou d'un projet majeur de développement est souvent une idée ou un concept novateur de l'entrepreneur.

La concrétisation de ces idées ou concepts exige souvent une expertise pointue qui peut et devrait se retrouver, au moins en partie, dans le réseau des institutions post-secondaires dont c'est l'une des missions. Dans cet esprit, nous suggérons un maillage beaucoup plus serré de ces institutions d'enseignement avec les PME en particulier, compte tenu de leur potentiel de croissance. Ce maillage devrait par ailleurs s'appuyer sur des structures pérennes dotées des ressources financières et techniques appropriées, des structures de recherches et de développement mettant à profit l'expertise déjà présente en particulier dans les collèges (spécifiquement, pour le pôle fourrure, celui de St-Félicien).

L'industrie de la fourrure, qui nous intéresse particulièrement, comporte un potentiel important d'innovation, que ce soit au niveau des techniques d'apprêtage, de la valorisation de toutes les parties de l'animal, du développement de nouveaux produits ou encore de la commercialisation. Cette industrie, qui a déjà connu ses heures de gloire et qui connaît à l'échelle mondiale une véritable renaissance, a besoin d'une bonne injection d'innovation; des avenues prometteuses sont d'ailleurs déjà sur la table par des entrepreneurs de l'industrie en région.

- **Soutien des efforts de commercialisation particulièrement dans les marchés porteurs;**

De plus en plus de PME misent sur l'exportation pour soutenir leur développement; cette stratégie est toutefois exigeante et à haut risque; en effet, la connaissance des marchés visés constitue un préalable, les barrières à l'entrée sont le plus souvent nombreuses et lourdes telles la langue, les réglementations spécifiques au créneau, les concurrents, les traits culturels associés à la consommation de certains produits importés, etc.

Un support concret et plus soutenu dans les démarches de commercialisation de la part des gouvernements supérieurs possédant des antennes, des bureaux d'affaires dans les marchés ciblés, est indispensable. Dans le cas particulier du créneau des produits de la fourrure qui est déjà une industrie fortement mondialisée, les marchés ciblés prioritaires sont la Chine et la Russie où la demande pour des produits de luxe est importante et croissante. Le promoteur du projet propose en outre de mettre en place un office de commercialisation qui nécessitera des appuis logistiques et financiers pour assurer son efficience et sa pérennité.

- **Financement adapté aux réalités des PME**

Les ressources financières, de concert avec les ressources professionnelles d'appui aux promoteurs, sont la clef de voûte du succès ou de l'échec du démarrage et du développement de plusieurs PME. Les entrepreneurs saisissent généralement très bien que ce sont eux qui doivent prendre les risques les plus importants. La complexité et les délais requis pour souscrire aux programmes d'aide offerts en découragent plus d'un. Il nous semble essentiel de solliciter un allègement des procédures et une simplification des exigences auprès des entrepreneurs : une *politique de simplicité et d'efficacité administrative*.

- **Mise en place des conditions d'un partenariat créatif avec les Premières Nations;**

Les Premières Nations sont des partenaires d'affaire incontournables dans le contexte du Plan Nord. Ils sont les premiers occupants du territoire, ils connaissent une croissance démographique importante et sont avides de projets susceptibles de créer de la richesse pour les membres de leurs communautés dans le respect de leurs valeurs et cultures ancestrales. Le sommet économique doit tracer la voie, offrir des occasions de partenariats entre autochtones et non autochtones dans l'intérêt de tous.

Le développement d'une filière traditionnelle de la fourrure en partenariat avec les Premières Nations est une approche concrète et opérationnelle de ce partenariat. En effet, nous proposons le développement et la production des produits de la fourrure respectant les pratiques ancestrales, du trappage au produit fini, assorti d'une appellation contrôlée... un label autochtone garantie d'authenticité. Des rencontres ont déjà eu lieu et des ententes sont prévues à court terme avec différentes nations du Québec.

#### 4.1.3 Quelles sont les actions que peuvent poser les MRC et la Ville de Saguenay afin de favoriser le développement économique de leur territoire?

- **Mobiliser leurs ressources professionnelles et financières pour supporter concrètement les projets des entrepreneurs locaux dans la réalisation de leurs projets et la mise en place du pôle;**

Ainsi que nous l'avons exprimé précédemment, la **diversification de notre économie** est essentielle et, selon l'auteur de ce mémoire, devrait s'appuyer prioritairement sur la création et le développement des PME en priorisant clairement les **projets à potentiel élevé de diversification** de notre économie. A cet effet, les ressources financières et humaines dédiées au support aux entrepreneurs devraient être bonifiées, dans le sens d'une meilleure efficacité et efficacité, afin de leur assurer tout le support dont ils ont besoin.

Il faudrait aussi explorer de manière approfondie certains modèles d'entrepreneuriat non conventionnel, soit les co-entreprises, les coopératives et autres.

- **Adopter une stratégie de cheminement accéléré (fast track) afin de réduire les délais et de permettre aux entrepreneurs de pouvoir profiter au maximum de leurs avantages concurrentiels.**

Pour poursuivre dans l'esprit de la recommandation précédente, l'auteur du présent mémoire suggère que chacune des entités administratives analyse la possibilité de réduire au minimum les procédures et exigences de toutes natures imposées à l'entrepreneur, tout en respectant les obligations légales et financières requises. Pourquoi par exemple ne pas constituer un groupe de travail pour relever ce défi? Les promoteurs associés à la mise en œuvre de la grappe industrielle sur la fourrure boréale sont partants pour servir de modèle, de partenaire, à cette nouvelle approche.

4.1.4 Comment aider les PME régionales à profiter pleinement de la relance du Plan Nord et de la stratégie maritime?

- **Favoriser, promouvoir les efforts des Premières Nations pour maintenir ou rétablir les activités traditionnelles en territoire, en particulier en ce qui nous concerne, celles reliées au trappage et au développement de produits de la fourrure selon des pratiques ancestrales.**

Le territoire du Plan Nord est traditionnellement celui des Premières Nations bien qu'il soit largement occupé et exploité par tous les acteurs de notre société indistinctement de leur origine; ces Premières Nations sont légitimement préoccupées par la pérennité de leurs cultures et de leurs traditions. Ils souhaitent notamment que l'on reconnaisse leurs droits associés aux premiers occupants de ces territoires.

Le projet de développement d'un pôle de compétitivité en fourrure boréale présume de ces revendications et propose un partenariat aux Premières Nations qui le souhaitent. Ce partenariat, bien qu'ouvert à toutes les facettes du Plan d'action de mise en œuvre, propose le développement d'une filière traditionnelle tel qu'exprimé précédemment. L'un des buts visés par cette approche est de favoriser le retour en territoire et la pérennité des pratiques ancestrales qui, selon nous, représentent une richesse culturelle et économique à préserver et un atout de mise en marché pour le pôle fourrure.



- **Expérimenter des mesures d'aménagement écosystémique en milieu naturel notamment sur le territoire du Plan nord, afin de favoriser l'expansion de certaines espèces plus exclusives.**

Les deux espèces d'animaux à fourrure actuellement les plus transformées dans le monde sont le vison et le renard. En fait, la réglementation québécoise ne reconnaît d'ailleurs que ces deux seules espèces pour l'élevage en particulier. Cependant, la stratégie que nous proposons pour le pôle de compétitivité en fourrure boréale mise beaucoup sur les produits exclusifs et haut de gamme. Sans mettre de côté les deux espèces citées précédemment, nous croyons que d'autres possèdent un excellent potentiel de commercialisation dans des gammes de produits exclusifs destinés au marché de luxe. Ces espèces sont la martre et le lynx, deux animaux présents en certain nombre dans nos forêts. Nous proposons d'expérimenter certains aménagements écosystémiques dans les zones les plus propices afin d'en favoriser la reproduction, et d'augmenter potentiellement la quantité et la taille des animaux prélevés, fournissant ainsi à nos entrepreneurs une matière première exceptionnelle pour leurs produits haut de gamme.

## **4.2 Thème 3 – Développer de nouveaux piliers**

### 4.2.1 Comment stimuler la création de nouveaux piliers économiques en région?

- **Saisir les opportunités qui s'appuient sur nos avantages comparés;**

Un nouveau *pilier* économique régional s'apparente au développement d'une grappe industrielle, un créneau spécifique structurant fondé sur la synergie et la complémentarité des entreprises qui en feront partie.

La tâche sera assurément plus réaliste et réalisable si ces nouveaux piliers sont appuyés sur nos avantages comparés; c'est justement sur ces fondements qu'est appuyé le développement d'un *pôle de compétitivité sur la fourrure boréale*. Plus spécifiquement ces avantages comparés sont :

- La notoriété des fourrures canadiennes et québécoises reconnues comme les meilleures au monde;
- La quantité et la variété des fourrures sauvages, particulièrement au Québec;
- La présence de différentes communautés autochtones, dépositaires de savoirs et pratiques millénaires, source de développement d'une filière traditionnelle, de gammes de produits au potentiel fort de notoriété internationale, et d'approvisionnement régulier en fourrures sauvages.
- La présence locale d'un noyau d'entrepreneurs proactifs dépositaires d'un savoir-faire de premier ordre dans les domaines de l'approvisionnement, de la naturalisation, de l'apprêtage et de la mise en marché; ces entreprises, qui représentent déjà plus d'une centaine d'emplois, peuvent générer un nombre significatif d'emplois additionnels si elles sont appuyées correctement.

- La disponibilité d'une matière première abondante et orpheline de transformateurs jusqu'à l'intervention de Nature 3M de Normandin, les loups-marins des Îles de la Madeleine; cette entreprise est devenue le premier transformateur canadien de cette ressource.
- **Nourrir les entreprises (et/ou projets) qui constituent des catalyseurs de développement de nouveaux créneaux porteurs;**

Une **nouvelle grappe industrielle**, un nouveau pilier économique régional, se construit progressivement; une stratégie gagnante consiste à structurer cette nouvelle grappe à partir d'une ou quelques entreprises existantes agissant comme des catalyseurs, favorisant le développement de nouvelles entreprises ou de nouvelles activités en amont ou en aval de leurs activités actuelles, pour autant que le créneau s'y prête et que ces entreprises catalyseurs jouent le jeu.

C'est la stratégie qui est employée pour développer un ***pôle de compétitivité sur la fourrure boréale***. Un noyau d'entreprises, située à Normandin et à Mashteuiatsh, catalyse la mise en œuvre du nouveau pôle et est en voie de coaliser d'autres entreprises en région, dans d'autres régions du Québec (aux îles de la Madeleine et sur le territoire Atikamek notamment) voire dans d'autres provinces (Terre-Neuve-Labrador). La stratégie déployée par le promoteur du pôle fourrure est d'accompagner et supporter les entreprises catalyseurs en favorisant la mise en place de conditions gagnantes telles la formation de la main d'œuvre qualifiée, la recherche et le développement, la commercialisation, l'intégration des différents acteurs de la filière, etc. Autant d'efforts que le promoteur souhaite voir appuyer dans le cadre du Sommet économique régional du 18 juin prochain.

- **Identifier les créneaux ou niches offrant les meilleures opportunités de création de richesse grâce à une valeur ajoutée élevée.**

La réalité du marché de la fourrure au Québec et au Canada transpose dans ce domaine le modèle d'affaires qui nous a trop longtemps laissé dans la dépendance envers les compagnies étrangères. Il se fait très peu de transformation au Québec (Nature 3M et Fourrures René Robertson étant de rares exceptions) et la plus grande partie des fourrures récoltées dans nos forêts ou issues d'élevage sont vendues aux encans ontariens ou étrangers sans transformation, donc sans valeur ajoutée. Il est essentiel pour que l'industrie soit viable de transformer les peaux dans la région et au Québec le plus possible, jusqu'au produit fini à commercialiser. De là l'importance de se doter d'infrastructures de recherche et développement à la fine pointe, de former de la main d'œuvre spécialisée performante et bien rémunérée, et de pouvoir compter sur des designers créatifs et innovants.

- **Alléger la bureaucratie et la réglementation, tout en s’assurant de développer une économie verte, durable.**

Le Québec est reconnu pour avoir une réglementation solide qui lui confère une bonne crédibilité au niveau international, que ce soit pour les normes de piégeage, d’élevage, d’apprêtage et de transformation. Nous proposons l’adoption des normes les plus exigeantes au niveau international, que ce soit par l’application de normes existantes ou le développement et l’application de nouvelles afin de nous assurer de satisfaire à tous les impératifs éthiques et environnementaux. Par ailleurs, dans l’application de la réglementation, il nous apparaît important d’éviter le plus possible la rigidité et aussi d’adapter la réglementation à la réalité sur le terrain et à celle des marchés. De même, il est important d’installer une culture de rigueur et d’efficacité dans le traitement des diverses demandes de l’industrie, que ce soit au niveau normatif, réglementaire ou financier. La nouvelle donne des marchés internationaux ne nous permet plus le luxe de la lourdeur administrative, au risque de nous rendre rapidement non concurrentiels et de mettre en péril l’existence même du pôle de compétitivité.

#### 4.2.2 Quels secteurs et quels types d’entreprises devraient prioriser les acteurs régionaux pour assurer leur croissance et leur pérennité?

- **Les secteurs à privilégier sont ceux pour lesquels nous possédons des avantages concurrentiels et une expertise reconnue.**

Nous réitérons cette recommandation car elle nous semble déterminante dans le sens qu’elle propose de miser prioritairement sur nos valeurs sûres et ainsi optimiser nos chances de succès avec les ressources disponibles pour soutenir le développement.

Nous considérons que le domaine de la fourrure avec une qualité de matière première considérée comme la plus élevée du monde, ainsi que quelques entreprises innovantes qui se démarquent au niveau national et international, doit faire partie de ces secteurs à privilégier. Le partenariat en cours de concrétisation avec des communautés autochtones ajoute à ces avantages comparés tout en offrant des alternatives socio-économiques à ces communautés dans le respect de leurs cultures et traditions.

Un autre avantage concurrentiel très important : l’entreprise Nature 3M de Normandin est maintenant, selon le conseil Canadien de la fourrure, la plus grosse entreprise du genre au Canada, et René Robertson Fourrures est une des plus anciennes entreprises du genre au Québec.

- **Un volet complémentaire à privilégier est celui des entreprises ayant un potentiel de notoriété rapide car répondant à des tendances lourdes au niveau international et offrant une bonne acceptabilité sociale.**

Les techniques ancestrales autochtones d'apprêtage et de transformation des peaux constituent ainsi une garantie tant d'exclusivité que d'acceptabilité sociale de certaines gammes de nos produits et du positionnement global de notre industrie. L'opposition à l'industrie de la fourrure, qui a fait périlcliter celle-ci à la fin des années '80, était ancrée notamment sur des éléments émotifs non validés en lien avec la cruauté du trappage ou de l'élevage, mais aussi, faut-il le rappeler, sur la notion qu'il existait (et existe toujours) des produits de remplacement plus respectueux de la nature et recyclables. Or on sait bien aujourd'hui que les dits produits "écologiques" sont essentiellement à base de pétrole et tout sauf écologiques. L'application des normes éthiques et environnementales les plus exigeantes, mais aussi le développement et la commercialisation de nouvelles gammes de produits basés sur les traditions autochtones, nous assureront l'acceptabilité sociale souhaitée, sans oublier le fait d'utiliser la totalité des animaux prélevés, tant pour leur fourrure que pour toute une gamme de produits dérivés.

Nous prévoyons par ailleurs optimiser au maximum la chaîne de valeur de l'ensemble des produits de la fourrure. L'utilisation de la totalité des parties de l'animal prélevées est un incontournable pour les entreprises du pôle. La production de co-produits à haute valeur ajoutée issus de la recherche et développement (par exemple, des oméga 3 extraits de la graisse des phoques, diverses autres substances issues des os, de la chair des animaux et utilisables en pharmacologie, en cosméceutique) contribuera de manière tangible à cette optimisation de la chaîne de valeur et assurera une meilleure rentabilité des opérations, tout en démontrant l'approche éthique et respectueuse de l'environnement que nous mettons de l'avant.

- **La formation poussée de la main d'œuvre à partir d'un amalgame de l'expertise de nos meilleurs artisans et d'une R et D à la fine pointe contribuera aussi à assurer la croissance et la pérennité des entreprises.**

Ce volet est d'une importance capitale. En effet, la baisse de l'importance de l'industrie de la fourrure au Québec a entraîné une perte inquiétante d'expertise, notamment en main-d'œuvre. Les travailleurs n'y trouvant plus d'emploi se sont recyclés ailleurs, et toute opportunité d'expansion nouvelle des entreprises existantes se heurte dorénavant au manque de main d'œuvre. Il faut donc former rapidement les travailleurs qui prendront les emplois créés par la création de la grappe industrielle, et assurer aussi leur mise à niveau constante, puisque nous prévoyons des développements rapides dans les méthodes et techniques de travail résultant de la recherche et du développement qui seront réalisés. D'autre part, la formation de la main d'œuvre autochtone aux techniques

traditionnelles assurera la sauvegarde et la transmission de ce patrimoine culturel, en plus d'offrir des emplois de qualité aux jeunes autochtones dans leurs communautés.

#### 4.2.3 Comment stimuler et soutenir l'innovation et la création de nouveaux produits?

**Diverses mesures pour stimuler et soutenir l'innovation ont déjà été évoquées dans les lignes précédentes; nous rappelons en bref l'essentiel de ces propositions:**

- Adapter la réglementation aux nouveaux produits dans le respect du développement durable;
- Faciliter l'accès à du financement de soutien au démarrage pour les entreprises émergentes les plus innovantes et créatrices;
- Mobiliser et soutenir les jeunes créateurs, notamment autochtones, dans les domaines du design, du génie, des nouvelles technologies;
- Intégrer, pour ce qui est du domaine de la fourrure ainsi que d'autres domaines éventuels d'application, les détenteurs de savoirs et pratiques traditionnelles autochtones, afin de s'assurer que notre spécificité territoriale et culturelle constitue un avantage concurrentiel;
- Renforcer les mesures de stimulation de l'innovation, concours, prix de reconnaissance et autres, afin de valoriser la créativité et de susciter l'entrepreneuriat.
- Inclure la formation à l'entrepreneuriat au cursus d'études, du secondaire à l'universitaire. Le Québec est en retard sur le reste du Canada sur le taux d'entrepreneuriat, et la région traîne la patte sur le reste du Québec, donc cette mesure s'applique pour tous les dossiers de développement économique, sur quelque domaine qu'ils portent.

## CONCLUSION

La prospérité économique régionale a été essentiellement construite sur la grande entreprise utilisatrice des ressources naturelles; les perturbations majeures vécues en région comme ailleurs au Québec et dans le monde au cours des dernières années ne sont pas dues qu'à des facteurs conjoncturels mais surtout structurels liés notamment à la mondialisation de l'économie et des capitaux. Par ailleurs, on note que la grande entreprise n'est plus depuis longtemps la principale créatrice d'emplois. En effet, sa compétitivité est maintenant basée sur la valeur ajoutée et l'accroissement de la productivité, deux facteurs qui ont souvent pour effet d'exiger l'automatisation intensive des procédés, la robotisation, et par conséquent la baisse de la main d'œuvre nécessaire à la production.

Il est donc essentiel de revoir les paradigmes sur lesquels sont appuyées nos stratégies de soutien au développement et de création de richesse dans notre région; sans délaisser les efforts de promotion de grands projets industriels, il est impératif, selon nous, de miser davantage sur la création et le développement de PME prioritairement axées sur la mise en valeur de nos avantages comparés.

Le développement d'un pôle de compétitivité en fourrure boréale répond à cet objectif stratégique; nous sommes très conscients que cette nouvelle filière est naissante et que les efforts et énergies à

déployer pour lui donner vie seront importants. Toutefois, le projet de pôle est appuyé sur des marchés bien réels avec une demande internationale croissante. Nous possédons une base d'expertise au sein de trois entreprises régionales qui cumulent déjà plus d'une centaine d'emplois tant au niveau de l'approvisionnement que de la transformation que de la commercialisation. Le potentiel de marché à l'échelle mondiale et les atouts de la région et du Québec sont suffisamment distinctifs, selon nous, pour en faire un nouveau pilier économique régional.

Les propositions que nous avons formulées dans le présent mémoire sont de nature, selon nous, à faciliter la concrétisation de ce pôle fourrure sur un horizon de 5 ans. Des travaux de planification sont présentement en cours afin de préciser les paramètres de mise en œuvre du cadre stratégique adopté au début de 2015. Nous souhaitons d'ailleurs avoir l'opportunité de présenter ces propositions concrètes lors du sommet économique régional du 18 juin prochain.

### **Recommandations :**

*1o Afin d'assurer la réussite de ce projet de relance de l'industrie québécoise de la fourrure, nous comptons sur une position clairement exprimée de notre gouvernement en appui au pôle de compétitivité que nous sommes en train de mettre en place;*

*2o Nous attendons aussi que cet appui se concrétise dans la mobilisation d'un comité de soutien au pôle qui regroupera les intervenants gouvernementaux pertinents des ministères touchés, avec tous les pouvoirs nécessaires pour faire cheminer rapidement et efficacement le dossier;*

*3o Finalement, nous devons pouvoir compter sur le soutien financier conséquent et récurrent pour la période de mise en œuvre du pôle, tant pour les infrastructures industrielles, la formation de la main-d'œuvre, la recherche et développement, le design et la commercialisation, plus précisément:*

- *Un support concret à la formation de la main d'œuvre spécialisée;*
- *Un support financier et administratif au développement d'une filière traditionnelle en collaboration avec les premières nations partenaires;*
- *Une implication concrète dans la mise en place de ressources pérennes en recherche et en développement pour les différents volets du pôle;*
- *Une implication financière dans la consolidation et le développement d'installations d'apprêtage dotées des innovations technologiques de classe mondiale;*
- *Un support financier et administratif au développement d'une stratégie et d'outils de commercialisation sur les marchés mondiaux.*

## **LISTE DES APPUIS OBTENUS OU EN VOIE D'OBTENTION POUR LE PROJET :**

(Afin d'alléger le mémoire, les documents vous seront fournis sur demande)

- **Promoteurs privés:**
  - Nature 3M (Normandin)
  - René Robertson Fourrures (Mashteuiatsh)
  - Fourrures Innu ( Mashteuiatsh)
  
- **Communautés des Premières Nations :**
  - Pekuakamiulnuatsh Takihukan (reçu)
  - Communautés Attikamekw de Opitciwan, Wemotaci ,(à venir) et Manawan (reçu)
  - Communautés Cri et Inuit (A venir)
  
- **Municipalités, institutions et organismes :**
  - Cégep de St-Félicien
  - Commission régionale des ressources naturelles et du territoire (CRRNT)
  - MRC de Maria-Chapdelaine;
  - CLD de Maria-Chapdelaine;
  - SADC de Maria-Chapdelaine;
  - MRC de Domaine-du-Roy;
  - CLD de Domaine-du-Roy
  - Conseil Canadien de la fourrure
  - Association des trappeurs du Québec
  - Association des chasseurs de phoque des Iles de la Madeleine
  - Autres associations de Terre-Neuve et Labrador et de la Nouvelle-Écosse.

## Annexe 1 :

### Description du territoire de FMLSJ

#### La Boréale à son meilleur

Le territoire couvert par la **Forêt modèle du Lac-Saint-Jean** fait partie de la grande forêt boréale canadienne et est inclus dans les domaines bioclimatiques de la sapinière à bouleau jaune, de la sapinière à bouleau blanc et plus au nord de la pessière à mousses. Le territoire proposé touche à neuf unités de paysages régionaux de ces domaines bioclimatiques. Il est majoritairement couvert de till épais (37 à 58 %) un type de dépôt glaciaire. Il est cependant intéressant à noter que le sud du territoire est couvert par des dépôts sableux de type fluvioglaciaire, propice à la culture du bleuet. Le réseau hydrographique est développé et composé de nombreux lacs, ainsi que de plusieurs petits cours d'eau. D'importantes rivières traversent le territoire, il s'agit des rivières Ashuapmushuan, Ouasiemsca, aux Rats, Mistassini et Mistassibi. Le régime hydrique est mésique (frais) (800 à 1 100 mm par année dont 200 à 300 en neige) et le climat subpolaire subhumide continental. Il se caractérise par une courte saison de croissance (140 à 170 jours). La température annuelle moyenne varie de -2,5 à 2,5 °C selon la latitude. Le nombre de degrés-jour va de 1 800 à 2 200.

Les essences forestières principales sont le sapin baumier, l'épinette noire, l'épinette blanche, le pin gris, le mélèze laricin, le peuplier faux tremble et le bouleau blanc. En moindre importance, l'érable rouge, le pin rouge, le pin blanc et le bouleau jaune sont aussi présents. Les espèces fauniques les plus recherchées sont l'orignal, l'ours noir, le lièvre d'Amérique, la gélinotte huppée, le tétras du Canada, le castor, la martre d'Amérique, la ouananiche, l'omble de fontaine, le grand brochet et le doré jaune.

### Carte du territoire d'expérimentation de la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean : 1 254 275 ha

#### Terrains de piégeage (52)

(Petite ligne blanche)

#### TPI sous CAAF (7)

+ TNO (1)

(Ligne rouge au nord du polygone  
jaune)

#### Limite de bassins versants

(2)

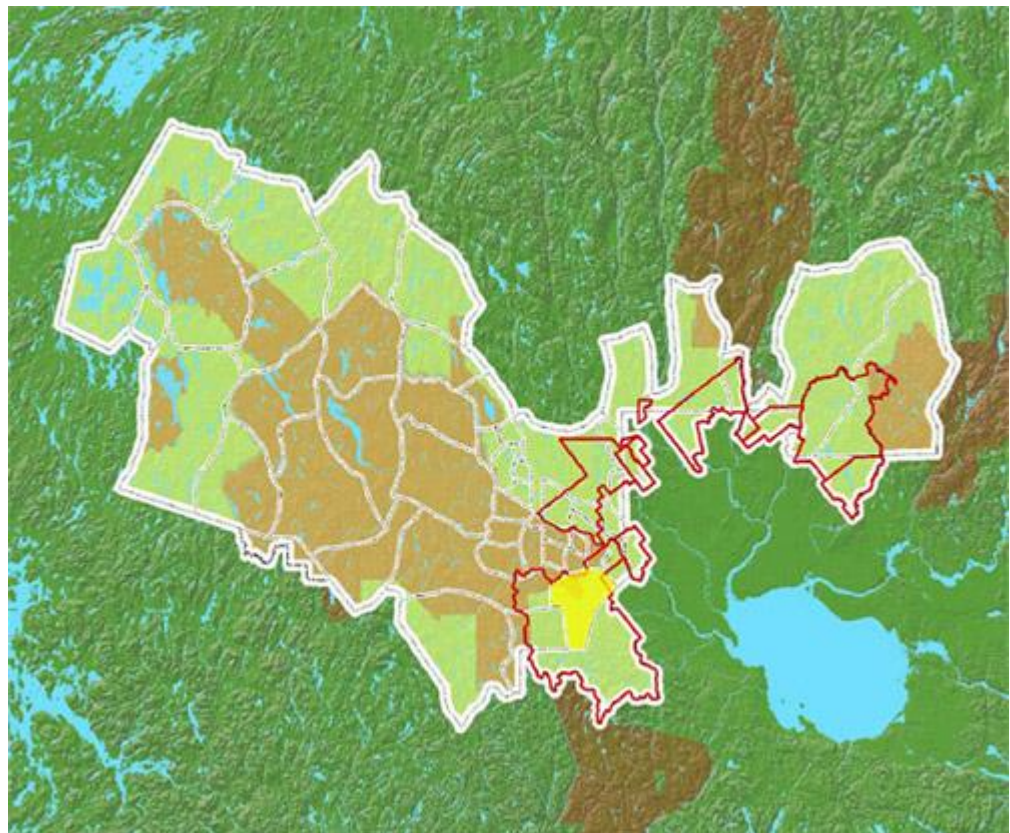
(Ligne rouge autour du polygone  
jaune)

#### Projet Forêt école

(Polygone jaune)

#### Réserve faunique, zecs et pourvoiries

(Polygone brun)





## Carte du territoire d'influence de la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean : 9,4 millions d'hectares

**Nitassinan de Mashteuiatsh**

92 280 km<sup>2</sup>

(Ligne orange)

**Réserve à castor de Roberval**

59 890 km<sup>2</sup>

(Ligne verte)

**MRC de Maria-Chapdelaine**

40 000 km<sup>2</sup>

(Polygone vert)

**MRC du Domaine-du-Roy**

18 854 km<sup>2</sup>

(Polygone bleu)

